



ORGANISATION EUROPEENNE  
ET MEDITERRANEENNE  
POUR LA PROTECTION DES PLANTES

EUROPEAN AND MEDITERRANEAN  
PLANT PROTECTION  
ORGANIZATION

# OEPP

## *Service d'Information*

No. 5 PARIS, 2008-05-01

### SOMMAIRE

### *Ravageurs & Maladies*

- [2008/092](#) - Premier signalement d'*Aleurocanthus spiniferus* en Italie
- [2008/093](#) - Détails sur la situation de *Rhynchophorus ferrugineus* dans le nord de l'Italie en 2007
- [2008/094](#) - Situation d'*Anoplophora glabripennis* en France
- [2008/095](#) - Situation d'*Anoplophora glabripennis* en Allemagne
- [2008/096](#) - Situation d'*Anoplophora chinensis* au Royaume-Uni
- [2008/097](#) - Situation de *Dryocosmus kuriphilus* en France
- [2008/098](#) - *Thrips palmi* n'est plus trouvé au Portugal
- [2008/099](#) - Études sur les aleurodes présents en Guadeloupe, Martinique et Guyane française
- [2008/100](#) - Situation d'*Aulacaspis yasumatsui* en Guadeloupe
- [2008/101](#) - Premier signalement de *Plasmopara obducens* en Slovénie
- [2008/102](#) - Premier signalement de *Plasmopara obducens* en Italie
- [2008/103](#) - *Gibberella circinata* éradiqué en France
- [2008/104](#) - Situation d'*Erwinia amylovora* au Maroc
- [2008/105](#) - Un nématode à galles émergent, *Meloidogyne enterolobii*: addition à la Liste d'Alerte de l'OEPP
- [2008/106](#) - *Ditylenchus destructor* n'est pas présent en Australie
- [2008/107](#) - Rapport de l'OEPP sur les notifications de non-conformité
- [2008/108](#) - PRATIQUE: le Projet de l'UE sur l'amélioration des techniques pour l'Analyse du risque phytosanitaire est lancé

### *Plantes envahissantes*

- [2008/109](#) - Le déclin de la diversité de la flore adventice dans les agroécosystèmes
- [2008/110](#) - Biovigilance Flore: un réseau de surveillance des adventices en France
- [2008/111](#) - *Landoltia punctata*, un nouveau signalement pour les Pays-Bas
- [2008/112](#) - *Salvia reflexa*, un nouveau signalement pour la France
- [2008/113](#) - Le système australien d'évaluation du risque lié aux adventices
- [2008/114](#) - Première conférence internationale sur *Ambrosia artemisiifolia*, Budapest (HU), 2008-09-11/13

**2008/092 Premier signalement d'*Aleurocanthus spiniferus* en Italie**

Le Secrétariat de l'OEPP a récemment été informé par Prof. Porcelli (Université de Bari, IT) qu'*Aleurocanthus spiniferus* (Homoptera: Aleyrodidae - Liste A1 de l'OEPP) a été trouvé pour la première fois en Italie et en Europe. En avril 2008, une petite branche d'oranger infesté par un aleurode inhabituel a été soumis pour identification. Le ravageur a été identifié comme étant *A. spiniferus* et ceci a été confirmé par d'autres laboratoires (NHM à Londres et Service néerlandais de la Protection des végétaux à Wageningen). A cause de l'importance de ce ravageur pour les vergers d'agrumes, une prospection du site infesté a été immédiatement menée pour obtenir plus d'information sur l'étendue de l'infestation. Elle a montré que le ravageur était déjà largement répandu dans la zone de Supersano, province de Lecce (région d'Apulia). En discutant avec des producteurs locaux d'agrumes, il semble que ce ravageur ait été remarqué deux ans avant mais identifié à tort comme une cochenille. L'origine de l'infestation est encore inconnue et il est considéré qu'*A. spiniferus* est déjà trop largement répandu pour être éradiqué.

La situation d'*Aleurocanthus spiniferus* en Italie peut être décrite ainsi: **Présent, identifié pour la première fois en 2008 dans la province de Lecce, région d'Apulia.**

Source: Porcelli F (2008) First record of *Aleurocanthus spiniferus* (Homoptera: Aleyrodidae) in Apulia, Southern Italy.  
[http://www.eppo.org/QUARANTINE/aleurocanthus\\_spiniferus\\_IT/first\\_record.htm](http://www.eppo.org/QUARANTINE/aleurocanthus_spiniferus_IT/first_record.htm)

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : ALECSN, IT

**2008/093 Détails sur la situation de *Rhynchophorus ferrugineus* dans le nord de l'Italie en 2007**

En plus de la présence de *Rhynchophorus ferrugineus* (Coleoptera: Curculionidae - Liste A2 de l'OEPP) signalée dans le sud et le centre de l'Italie, d'autres spécimens ont été capturés après août 2007 dans le nord de l'Italie. Les adultes ont été piégés dans 1 site dans la région de Liguria (1 site à Bordighera - province d'Imperia). Au total, 7 adultes ont été capturés dans le cadre d'une activité régionale de suivi menée par le Centro Regionale di Sperimentazione ed Assistenza Agricola (CERSAA - Albenga, province de Savona) et le Service régional de la Protection des végétaux de Liguria (Servizio Fitosanitario - Regione Liguria). L'identité des insectes capturés a été confirmée par l'Université de Torino (Di.Va.P.R.A. - Entomologia). En novembre 2007, des palmiers infestés (*Phoenix canariensis*) dans des parcs publics urbains ont été coupés et détruits. Des prospections sont menées en Liguria, et le réseau de suivi est en cours de constitution avec 32 sites de piégeage situés à Ventimiglia (province d'Imperia), Bordighera (province d'Imperia), Imperia, Alassio (province de Savona), Finale Ligure (province de Savona), Varazze (province de Savona), Arenzano (province de Genova), Genova, Moneglia (province de Genova), Sestri Levante (province de Genova) et La Spezia.

Source: Communication personnelle avec le Centro Regionale di Sperimentazione ed Assistenza Agricola (CERSAA - Albenga, Savona, IT), 2008-04.

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : RHYCFE, IT

2008/094 Situation d'*Anoplophora glabripennis* en France

En France, deux foyers d'*Anoplophora glabripennis* (Coleoptera: Cerambycidae - Liste A1 de l'OEPP) ont été signalés en 2003 et 2004, et les deux sont en cours d'éradication.

Le premier foyer a été découvert en 2003 (voir SI OEPP 2003/114) dans une zone industrielle à Gien (département du Loiret, région Centre). On pense que l'origine de cette introduction était du bois d'emballage infesté venant de Chine. Le foyer était relativement ancien et étendu (presque 1 km de rayon) et de nombreux insectes ont été trouvés (202 larves, 3 nymphes, 5 adultes en loge nymphale). En 2004, 12 adultes ont été capturés et 10 arbres infestés ont été trouvés et détruits. En 2005, 2 adultes ont été capturés et 6 arbres détruits. En 2006, 9 adultes ont été capturés et 13 arbres détruits. En 2007, des prospections menées dans la zone de quarantaine et ses alentours ont détecté des symptômes sur 20 arbres (17 *Acer* et 3 *Betula* spp.) mais aucun adulte n'a été trouvé. Les prospections et les mesures d'éradication se poursuivront en 2008.

Le second foyer d'*A. glabripennis* a été découvert en 2004 (voir SI OEPP 2004/163) dans la petite ville de Sainte-Anne-sur-Brivet (département de Loire-Atlantique, région Pays de la Loire). Il est supposé que du bois d'emballage infesté venant de Chine était aussi la source de cette infestation. En 2004, 77 arbres infestés ont été détectés et détruits. Un total de 163 larves et 4 œufs a été trouvé, ce qui montre que les populations d'insecte étaient actives. Ce foyer d'approximativement 250 m de rayon a été probablement détecté à un stade assez tardif. En 2005, 5 adultes ont été trouvés et 33 arbres détruits. En 2006, des prospections menées de mars à novembre dans la zone de quarantaine et ses alentours (1 km de rayon) n'a détecté aucun symptôme d'infestation des arbres et seul 1 adulte a été trouvé sur le sol en octobre 2006. En 2007, les prospections ont continué mais n'ont détecté aucun insecte ou symptômes de leur présence. Des prospections intensives se poursuivront au moins pendant les 2 prochaines années, car 4 années consécutives de prospections sans symptômes sont nécessaires avant que le foyer puisse être considéré comme éradiqué.

Le statut d'*Anoplophora glabripennis* en France est officiellement déclaré ainsi: **Présent, seulement dans certaines zones, en cours d'éradication.**

Source: ONPV de France, 2008-02.

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : ANOLGL, FR

2008/095 Situation d'*Anoplophora glabripennis* en Allemagne

*Anoplophora glabripennis* (Coleoptera: Cerambycidae - Liste A1 de l'OEPP) a été trouvé pour la première fois en Allemagne en 2004 à Neukirchen, Bayern (SI OEPP 2004/072). En 2005, le ravageur a aussi été trouvé à Bornheim près de Bonn, Nordrhein-Westfalen. Dans les deux foyers, les arbres infestés étaient situés à proximité immédiate d'un distributeur de pierre de granite importées de Chine. Il est donc suggéré que le ravageur a été introduit avec du bois d'emballage. Dans les deux cas, des mesures d'éradication ont été prises. En Bayern, 74 arbres infestés ont été détruits entre 2004 et la fin 2007. Aucune autre infestation n'a été détectée à Neukirchen (Bayern). A Bornheim (Nordrhein-Westfalen), 32 arbres infestés ont été détruits entre 2005 et début 2006. Cependant en novembre 2007, un arbre avec des trous de sortie typiques a été observé en Nordrhein-Westfalen, à approximativement 1,5 km du précédent foyer à Bornheim. Des prospections

sont en cours pour clarifier si ceci est une nouvelle introduction ou lié au foyer à Bornheim.

Le statut phytosanitaire d'*Anoplophora glabripennis* en Allemagne est officiellement déclaré ainsi: **Présent seulement dans deux zones (Bornheim et Neukirchen), en cours d'éradication.**

Source: ONPV d'Allemagne, 2008-01.

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : ANOLGL, DE

### 2008/096 Situation d'*Anoplophora chinensis* au Royaume-Uni

Entre 2005 et 2007, des spécimens adultes d'*Anoplophora chinensis* (Coleoptera: Cerambycidae - Liste A2 de l'OEPP) ont été trouvés dans quelques sites au Royaume-Uni mais n'ont pas conduit à l'établissement de ce ravageur. Cependant en 2005, un assez grand nombre d'adultes a été trouvé dans une pépinière sur un envoi de jeunes *Acer* importés de Chine (voir SI OEPP 2006/098). Même si les arbres et les adultes émergents étaient sous tunnels, il existe un risque que certains adultes se soient échappés. La surveillance, depuis l'interception, des arbres entourant la pépinière n'a pas révélé de foyer. Cependant, étant donné que les larves peuvent ne pas émerger pendant 2 ou 3 ans, et qu'il est très difficile d'inspecter de grands arbres, la possibilité de la présence d'*A. chinensis* ne peut pas être écarté à ce stade. L'ONPV du Royaume-Uni considère qu'*A. chinensis* a probablement été éradiqué mais que d'autres prospections sont encore nécessaires pour le confirmer.

Le statut phytosanitaire d'*Anoplophora chinensis* au Royaume-Uni est officiellement déclaré ainsi: **considéré comme absent après éradication d'une précédente interception, la surveillance continue.**

Source: ONPV du Royaume-Uni (2008-01).

Mots clés supplémentaires : éradication

Codes informatiques : ANOLCH, GB

### 2008/097 Situation de *Dryocosmus kuriphilus* en France

Comme signalé dans le SI OEPP 2007/086, *Dryocosmus kuriphilus* (Hymenoptera: Cynipidae - Liste A2 de l'OEPP) a été observé pour la première fois en France en 2005. La première détection a été faite à Saint-Dalmas-Valdéblore (Alpes-Maritimes, région Provence-Alpes-Côte d'Azur) sur un petit nombre de châtaigniers (*Castanea sativa*) mais a été éradiqué avec succès. Un autre foyer a été détecté en 2007 dans la vallée de la Roya près de la zone infestée en Italie (voir aussi SI OEPP 2007/086). Il est considéré que ce foyer correspond à la dissémination naturelle du ravageur à partir de la zone infestée italienne voisine (foyer de Cuneo, région du Piemonte). Des prospections intensives continueront en 2008 et des mesures phytosanitaires sont prises pour limiter la dissémination de cet insecte, mais son éradication semble difficile.

En juillet 2007, des galles ont été observées dans un lot de 10 châtaigniers pendant une inspection phytosanitaire dans une pépinière située en Haute-Garonne (région Midi-Pyrénées). Une analyse au laboratoire a confirmé l'identité du ravageur et il a été noté que les galles présentaient de nombreux trous de sortie, ce qui suggère que les adultes ont émergé et ont pu se disséminer à d'autres arbres dans la pépinière ou ses alentours. Ce lot

infesté avait été originellement produit par une pépinière à Brescia (Lombardia), puis envoyé dans une pépinière espagnole pendant 11 mois avant d'être importé en France. Cependant, il est noté qu'en Espagne il n'y avait pas de châtaigniers poussant à proximité de la pépinière. Tous les arbres infestés ont été détruits en août 2007. Tous les mouvements de plants de châtaigniers sont interdits pour une durée minimale de 3 années à l'intérieur d'une zone délimitée de 70 686 ha (zone de quarantaine plus une zone tampon de 15 km de rayon autour de la pépinière infestée). En conclusion, deux foyers ont été détectés en France en 2007 et placés sous contrôle officiel.

Le statut phytosanitaire de *Dryocosmus kuriphilus* en France est officiellement déclaré ainsi: **Présent, seulement dans certaines zones, sous contrôle officiel.**

Source: ONPV de France, 2008-02.

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : DRYCKU, FR

### 2008/098 *Thrips palmi* n'est plus trouvé au Portugal

En 2004, *Thrips palmi* (Thysanoptera: Thripidae - Liste A1 de l'OEPP) a été détecté pour la première fois au Portugal (voir SI OEPP 2004/144). Le ravageur a été détecté sur des fleurs de kiwi (*Actinida chinensis*) dans 2 sites dans la région d'Entre Douro e Minho. Des mesures pour lutter contre ce ravageur ont été prises. Des prospections ont eu lieu chaque année et tous les résultats étaient négatifs. *T. palmi* n'est plus trouvé au Portugal.

La situation de *Thrips palmi* au Portugal peut être décrite ainsi: **Absent, des découvertes isolées ont été faites en 2004 mais lors de prospections postérieures, le ravageur n'a plus été trouvé.**

Source: ONPV du Portugal (2008-02).

Mots clés supplémentaires : absence

Codes informatiques : THRIPL, PT

### 2008/099 Études sur les aleurodes présents en Guadeloupe, Martinique et Guyane française

Des études de la faune Aleyrodidae dans les écosystèmes agricoles ont été menées en Guadeloupe, Martinique et Guyane française. Des spécimens d'aleurodes ont été collectés à partir de plantes cultivées sur une période de 20 ans (1984-2005). En conséquence, 37 espèces ont été signalées en Guadeloupe (dont 24 nouvelles espèces), 20 de Martinique (7 nouvelles) et 11 de Guyane française (7 nouvelles). Des détails sont également donnés pour les Iles de Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Marie-Galante et Saint-Kitts. Il est souligné qu'approximativement 30% des espèces signalées étaient non indigènes (nombre d'entre elles étant d'origine asiatique). Il est considéré que ces espèces ont été introduites non intentionnellement, très probablement par des activités humaines. Le Secrétariat de l'OEPP a extrait de nouvelles informations sur les espèces d'aleurodes suivantes:

*Aleurocanthus woglumi* (Liste A1 de l'OEPP) est signalé pour la première fois en Guadeloupe. Sa présence est aussi confirmée en Guyane française et sur l'île de Saint-Kitts.

- Guadeloupe: plusieurs spécimens ont été collectés sur des espèces de *Citrus* (premier spécimen collecté en 1992) à partir de différents sites dont l'île de Saint-Barthélemy.

- Guyane française: plusieurs spécimens ont été collectés. Il est suggéré qu'*A. woglumi* a été introduit pour la première fois en 1995. La lutte biologique est mise en œuvre en Guyane française avec une espèce d'*Encarsia* (identifiée pour la première fois comme *E. opulenta* mais qui est probablement *E. perplexa*) et de bons résultats ont été obtenus. Ceci confirme un signalement antérieur (voir SI OEPP 2001/028).
- Saint-Kitts et Nevis: un spécimen a été collecté sur des *Citrus* à Basseterre (Ile de Saint-Kitts) en 1996, ce qui confirme un signalement antérieur (voir SI OEPP 98/069).

*Aleurodicus dispersus* (auparavant sur la Liste d'Alerte de l'OEPP) est probablement originaire des Caraïbes ou de la partie nord de l'Amérique du Sud. Il a été disséminé par les activités humaines à travers la plupart des régions tropicales. Cette espèce très polyphage peut causer des dégâts, en particulier dans les zones où elle a récemment été introduite. Dans les Antilles françaises, elle est présente en Martinique et Guadeloupe, y compris dans les Iles de Marie-Galante (où elle a été collectée pour la première fois en 2001), Saint-Barthélemy et Saint-Martin.

*Bemisia tabaci* (Liste A2 de l'OEPP) est présent en Guadeloupe (dont l'Ile de Saint-Barthélemy), Martinique et Guyane française sur différentes cultures (*Brassica oleracea*, *Cucumis melo*, *Lycopersicon esculentum*, *Musa*, *Solanum melongena*).

*Lecanoideus floccissimus* (auparavant sur la Liste d'Alerte de l'OEPP) a été décrit pour la première fois dans les Islas Canarias (Espagne, voir SI OEPP 98/013) mais il est probablement originaire d'Amérique centrale ou du Sud. Sa présence a été signalée en Equateur, Panama, Pérou et Trinidad. En outre, *L. floccissimus* est signalé pour la première fois en Guyane française. Des spécimens ont été collectés en 2000 sur *Carica papaya* et *Psidium guajava*.

*Parabemisia myricae* (auparavant sur la Liste A2 de l'OEPP) est signalé pour la première fois en Guadeloupe. Seul un puparium a été collecté en 1998 sur *Citrus* sp. Il est considéré que la situation de ce ravageur devrait continuer à être étudiée en Guadeloupe.

Source: Streito JC, Etienne J, Balmès V (2007) Aleyrodidae des Antilles et de la Guyane française (Hemiptera, Sternorrhyncha). *Revue française d'Entomologie* (NS) 29(2-3), 57-72.

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement, signalement détaillé

Codes informatiques : ALECW0, ALEDDI, BEMITA, LECOFL, PRABMY, GF, GP, KN, MQ

## 2008/100 Situation d'*Aulacaspis yasumatsui* en Guadeloupe

En Guadeloupe, la récente introduction d'*Aulacaspis yasumatsui* (Homoptera: Diaspididae - Liste d'Alerte de l'OEPP) menace les *Cycas revoluta* et *C. circinalis* (voir SI OEPP 2007/220). *A. yasumatsui* a été découvert pour la première fois en 2003 dans le Jardin botanique de Basse-Terre et il est désormais trouvé dans plusieurs communes de Guadeloupe dans lesquelles il cause d'importants dégâts et provoque la mort des plantes.

Des méthodes de lutte possibles contre *A. yasumatsui* ont été étudiées aux Etats-Unis. Plusieurs insecticides ont été testés en Florida (par ex. diméthoate, méthidathion, imidaclopride) mais n'ont pas donné de résultats satisfaisants. La lutte biologique a aussi été étudiée en Florida, à Hawaii et à Guam avec les espèces suivantes de prédateurs et de parasitoïdes et est apparue plus prometteuse: *Coccobius fulvus* (Hymenoptera: Aphelinidae, originaire d'Asie du Sud-Est), *Cybocephalus nipponicus* (Coleoptera:

Cybocephalidae; auparavant identifié à tort comme *C. binotatus*) et *Rhyzobius lophanthae* (Coleoptera: Coccinellidae, originaire d'Australie).

En Guadeloupe il est considéré que les méthodes de lutte qui sont actuellement appliquées (c'est-à-dire tailler et brûler les parties des plantes affectées, traitements insecticides) ne sont pas suffisamment efficaces. Il est souligné que des études sur le potentiel d'établissement et l'efficacité des agents de lutte biologique doivent être entreprises urgemment pour arriver à sauver les populations de *Cycas* de la destruction totale.

Source: Etienne J (2007) Pour la sauvegarde des Cycas en Guadeloupe. *L'Entomologiste* 63(5), 271-275.

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : AULSYA, GP

### 2008/101 Premier signalement de *Plasmopara obducens* en Slovénie

Le mildiou de l'Impatiens, *Plasmopara obducens* (Liste d'Alerte de l'OEPP) a été trouvé pour la première fois en Slovénie sur des plantes d'*Impatiens walleriana*. D'importantes infections ont été observées dans 2 serres dans la région de Primorska (zone du littoral ouest de la Slovénie). Dans les deux cas, les plantes affectées avaient été importées du même producteur italien dans la région du Veneto. Dans le premier cas, plus de la moitié du lot a été tuée (lot de 4000 plantes), dans le second cas 10% du lot présentait des symptômes (lot de 3960 plants). Des mesures d'éradication ont été prises immédiatement. Toutes les plantes infectées ont été détruites et les restantes ont été placées en quarantaine et traitées avec un fongicide (métalaxyl). La poursuite du suivi a été imposée. La situation de *Plasmopara obducens* en Slovénie peut être décrite ainsi: **Présent, trouvé en 2008 sur *Impatiens walleriana* dans 2 serres dans la région de Primorska, en cours d'éradication.**

Source: ONPV de Slovénie, 2008-04.

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : PLASOB, SI

### 2008/102 Premier signalement de *Plasmopara obducens* en Italie

En Italie, *Plasmopara obducens* (Liste d'Alerte de l'OEPP) a été détecté sur un échantillon de boutures racinées d'*Impatiens walleriana* cv. Fiesta Ole dans la province de Padova, région de Veneto. Ces plantes provenaient de Chine. L'identification de l'agent pathogène a été confirmée en avril 2008 par le Service régional de la Protection des végétaux de la région de Lombardia. Ceci est le premier signalement de *P. obducens* en Italie. La situation de *Plasmopara obducens* en Italie peut être décrite ainsi: **Présent, trouvé en 2008 sur *Impatiens walleriana* dans la province de Padova, région de Veneto.**

Source: SRPV de Lombardia, Italie, 2008-04.

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : PLASOB, IT

**2008/103    *Gibberella circinata* éradiqué en France**

En décembre 2005, la présence de *Gibberella circinata* (anamorphe *Fusarium circinatum* - Liste A1 de l'OEPP) a été détectée pour la première fois en France (voir SI OEPP 2006/164). Le champignon a été trouvé dans 5 arbres (*Pinus* spp. et *Pseudotsuga menziesii*) dans un jardin privé à Perpignan (département des Pyrénées-Orientales, région du Languedoc-Roussillon). Tous les arbres infectés ont été détruits en mars et avril 2006. Des prospections intensives ont été menées en 2006 et 2007 sur le site infecté et ses alentours (dans un rayon de 5 km), dans les parcs, jardins et le long de routes. 48 inspections visuelles ont été faites et 42 échantillons ont été collectés et testés au laboratoire. Tous les résultats étaient négatifs. L'ONPV déclare désormais que *G. circinata* a été éradiqué en France. Le statut phytosanitaire de *Gibberella circinata* en France est officiellement déclaré ainsi: **Absent, organisme nuisible éradiqué.**

Source:                    ONPV de France, 2008-02.

Mots clés supplémentaires : éradication

Codes informatiques : GIBBCI, FR

**2008/104    Situation d'*Erwinia amylovora* au Maroc**

Le feu bactérien (*Erwinia amylovora* - Liste A2 de l'OEPP) a été détecté pour la première fois au Maroc en 2006 dans la région de Meknes (voir SI OEPP 2007/021, 2007/108). Au cours de prospections menées par l'ONPV, de nouvelles infections ont été récemment détectées dans la région d'El Hajeb, à 30 km au sud de Meknes. La maladie est apparue dans des vergers de poiriers (*Pyrus communis*) dans les 8 communes suivantes: Ait Harzallah, Ait Yaazem, Laqsir, Ait Naâman, Tamchachat, Ait Bourazouine, Sbaae Ayoune et Ait Boubidane. Les mesures phytosanitaires suivantes ont été prises: 1) destruction des arbres sévèrement affectés, 2) taille des rameaux affectés, à au moins 60 cm du point d'infection et incinération des rameaux taillés, 3) désinfection des outils de taille, 4) traitement local des blessures après la taille, 5) restriction sur le mouvement des ruchers et du personnel entre les vergers. En outre, des informations sur la maladie ont été fournies aux agriculteurs. La surveillance a été intensifiée dans les régions voisines d'Ifrane, Fes et Khénifra. Enfin, il peut être rappelé que dans la région de Meknes depuis mai 2006, 56 ha (correspondant à 5 vergers) ont été détruits et que 52 ha ont été assainis (par la taille des rameaux atteints). Les mesures d'éradication continueront à être appliquées au Maroc.

Le statut phytosanitaire d'*Erwinia amylovora* au Maroc est officiellement déclaré ainsi: **Présent, des foyers dans les régions de Meknes et El Hajeb, en cours d'éradication.**

Source:                    ONPV du Maroc, 2008-05

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : ERWIAM, MA



**2008/105 Un nématode à galles émergent, *Meloidogyne enterolobii*: addition à la Liste d'Alerte de l'OEPP**

Le nématode à galles *Meloidogyne enterolobii* a été décrit pour la première fois en Chine en 1983, dans la Province du Hainan sur une espèce d'arbre (*Enterolobium contortisiliquum*, Fabaceae). Il a ensuite été signalé dans d'autres régions en Chine, principalement sur goyavier (*Psidium guajava*). Plus récemment, il a été suggéré que *M. enterolobii* était le synonyme plus ancien de *Meloidogyne mayaguensis* (Karssen *et al.*, en préparation; Xu *et al.*, 2004), une espèce qui avait été originellement décrite à Porto Rico en 1988 sur aubergine (*Solanum melongena*). Depuis les années 1980, ce nématode a été de plus en plus signalé sur une large gamme de plantes-hôtes dans différentes parties du monde (par ex. Brésil, Cuba, Florida (US), Afrique du Sud). *M. enterolobii* a une gamme d'hôtes très étendue comprenant des cultures importantes (par ex. tomate, haricot, poivron, nombreuses plantes ornementales). Il est considéré comme un nématode à galles agressif qui est capable de contourner la résistance de nombreux cultivars. Considérant l'importance potentielle de *M. enterolobii* et le fait qu'il a été intercepté approximativement 10 fois entre 1991 et 2007 aux Pays-Bas (même si l'identité du nématode n'a pu être confirmée qu'en 2007), l'ONPV néerlandaise a suggéré de l'ajouter à la Liste d'Alerte de l'OEPP et a fourni la plupart des informations qui ont été utilisées pour préparer le court article ci-dessous. Enfin, il doit être noté que la présence de *M. enterolobii* a été signalée dans des serres en France (Blok *et al.*, 2002) et en Suisse (Kiewnick *et al.*, 2008) ce qui démontre clairement qu'il existe des filières pour l'introduction de ce ravageur dans la région OEPP.

***Meloidogyne enterolobii* (nématode à galles)**

Pourquoi	L'ONPV des Pays-Bas a attiré l'attention du Secrétariat de l'OEPP sur le risque que <i>Meloidogyne enterolobii</i> (syn. <i>M. mayaguensis</i> ) pourrait présenter pour la région OEPP. Cette espèce de nématode a été interceptée par l'ONPV néerlandaise sur diverses marchandises importées de différentes parties du monde. <i>M. enterolobii</i> a une large gamme d'hôtes et, en particulier, il est capable de surmonter la résistance de nombreux cultivars importants de tomate, soja et patate douce. Enfin, sa présence a été signalée dans quelques cultures sous serre en France et en Suisse.
Où	Dans cette répartition, le Secrétariat de l'OEPP a considéré que <i>M. mayaguensis</i> était le synonyme plus récent de <i>M. enterolobii</i> . <b>Région OEPP:</b> France (signalé une fois à Concarneau, région de Bretagne), Suisse. Aux Pays-Bas, <i>M. enterolobii</i> a été intercepté environ 10 fois (entre 1991 et 2007) sur du matériel végétal importé d'Asie, d'Amérique du Sud et d'Afrique. Des découvertes d'avant 2007 n'ont pu être confirmées que lors du second semestre 2007 quand toute l'information nécessaire pour une identification fiable est devenue disponible. En Suisse, des dégâts inhabituels ont récemment été observés sur des cultures de tomate et concombre sous abris. Des symptômes typiques de <i>Meloidogyne</i> ont été observés et des analyses moléculaires ont confirmé la présence de <i>M. enterolobii</i> dans 2 serres. D'autres études seront menées pour délimiter l'étendue de l'infestation en Suisse. <b>Afrique:</b> Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Malawi, Sénégal, Afrique du Sud. <b>Asie:</b> Chine (Hainan, Guangdong). <b>Amérique du Nord:</b> Etats-Unis (Florida, signalé pour la première fois en 2002 sur plantes ornementales, puis dans un champ commercial de tomate et une pépinière de fruits tropicaux). <b>Amérique centrale et Caraïbes:</b> Cuba, Martinique, Porto Rico, Trinité-et-Tobago. <b>Amérique du Sud:</b> Brésil (Bahia, Ceara, Minais Gerais, Parana, Pernambuco, Piaui, Rio de Janeiro, Rio Grande do Norte, Sao Paulo), Venezuela.
Sur quels végétaux	<i>M. enterolobii</i> est une espèce polyphage. Même si sa gamme d'hôtes précise n'est pas encore connue, il a été trouvé sur de nombreuses plantes-hôtes différentes dont des cultures économiquement importantes comme: <i>Capsicum annum</i>

	<p>(poivron), <i>Citrullus lanatus</i> (pastèque), <i>Coffea arabica</i> (café), <i>Glycine max</i> (soja), <i>Ipomoea batatas</i> (patate douce), <i>Lycopersicon esculentum</i> (tomate), <i>Nicotiana tabacum</i> (tabac), <i>Phaseolus vulgaris</i> (haricot), <i>Psidium guajava</i> (goyavier), <i>Solanum melongena</i> (aubergine), plantes ornementales (par ex. <i>Ajuga</i>, <i>Brugmansia</i>, <i>Clerodendron</i>, <i>Tibouchina</i>) et des plantes sauvages (par ex. <i>Bidens pilosa</i>). Des expérimentations menées aux Pays-Bas ont aussi montré que les <i>Cactus</i>, <i>Ficus</i>, <i>Syngonium</i>, <i>Rosa</i> et <i>Vitis</i> pouvaient être des plantes-hôtes de <i>M. enterolobii</i>.</p>
Dégâts	<p>Comme les autres nématodes à galles, <i>M. enterolobii</i> peut induire des galles des racines et un dépérissement des plantes mais il est considéré comme particulièrement agressif (car il combine un taux de reproduction élevé, une induction de grosses galles et une gamme d'hôtes très large). En outre, la virulence présentée par <i>M. enterolobii</i> contre plusieurs sources de résistance à <i>M. incognita</i>, <i>M. javanica</i> et <i>M. arenaria</i> en fait une menace potentielle. Par exemple, <i>M. enterolobii</i> est capable de contourner la résistance des cultivars de tomate portant le gène de résistance Mi-1.</p>
Dissémination	<p>Comme c'est une espèce de nématode à galles, il peut facilement être transmis avec du sol et des racines.</p>
Filière	<p>Sol et milieu de culture, végétaux destinés à la plantation venant de pays où <i>M. enterolobii</i> est présent.</p>
Risques éventuels	<p>Les signalements récents de <i>M. enterolobii</i> sous serres dans la région OEPP démontrent clairement qu'il a le potentiel d'entrer en Europe. Il a aussi été récemment détecté aux Etats-Unis au cours d'échantillonnage réglementaire de routine dans des pépinières pour l'ornement dans le sud de la Florida qui a un climat comparable au sud de l'Europe. Il est très probable que cette espèce puisse survivre dans les parties les plus chaudes de la région OEPP et sous serres dans l'ensemble de la région OEPP. En outre, cette espèce a été détectée sur des roses (végétaux destinés à la plantation) originaires de Chine (voir SI OEPP 2008/107), ce qui suggère qu'elle peut également survivre à des températures légèrement plus fraîches. Une fois que les nématodes à galles sont introduits, il est en général difficile de les contrôler ou des les éradiquer.</p>
Source(s)	<p>Blok VC, Wishart J, Fargette M, Berthier K, Philips MS (2002) Mitochondrial DNA differences distinguishing <i>Meloidogyne mayaguensis</i> from the major species of tropical root-knot nematodes. <i>Nematology</i> 4, 773-781.</p> <p>Brito JA, Stanley J, Cetintas R, Powers T, Inserra R, McAvoy G, Mendes ML, Crow B, Dickson D (2004) Identification and host preference of <i>Meloidogyne mayaguensis</i> and other root-knot nematodes from Florida, and their susceptibility to <i>Pasteuria penetrans</i>. <i>Journal of Nematology</i> 36(3), 308-309.</p> <p>CABI (2000) Distribution Maps of Plant Diseases no. 804. <i>Meloidogyne mayaguensis</i>. CABI, Wallingford (GB).</p> <p>ONPV des Pays-Bas (2008-06).</p> <p>Fargette M, Davies KG, Robinson MP, Trudgill DL (1994) Characterization of resistance breaking <i>Meloidogyne incognita</i>-like populations using lectins, monoclonal antibodies and spores of <i>Pasteuria penetrans</i>. <i>Fundamental and Applied Nematology</i> 17(6), 537-542.</p> <p>Kiewnick S, Oggenfuss M, Frey B, Roth I, Eder R, Frey JE (2008) Nouvelle espèce de nématode dans les serres suisses. <i>Der Gemüsebau/Le Maraîcher</i> no. 2, 7-9.  <a href="http://www.db-acw.admin.ch/pubs/wa_cma_08_pub_10498_d.pdf">http://www.db-acw.admin.ch/pubs/wa_cma_08_pub_10498_d.pdf</a></p> <p>Rammah A, Hirschmann H (1988) <i>Meloidogyne mayaguensis</i> n.sp. (Meloidogynidae), a root-knot nematode from Puerto Rico. <i>Journal of Nematology</i> 20, 58-69.</p> <p>Xu J, Liu P, Meng Q, Long H (2004) Characterisation of <i>Meloidogyne</i> species from China using isozyme phenotypes and amplified mitochondrial DNA restriction fragment length polymorphism. <i>European Journal of Plant Pathology</i> 110, 309-315.</p> <p>Yang B, Eisenback JD (1983) <i>Meloidogyne enterolobii</i> n.sp. (Meloidogynidae), a root-knot nematode parasitizing pacara earpot tree in China. <i>Journal of Nematology</i> 15(3), 381-391.</p> <p>Yang BJ (1984) The identification of 15 root-knot nematode populations. <i>Acta Phytopathologica Sinica</i> 14(2), 107-112 (abst.).</p> <p>INTERNET (dernier accès en 2008-05).</p> <p>CABI (2008) Crop Protection Compendium. <i>Meloidogyne mayaguensis</i>. <a href="http://www.cabicompendium.org">http://www.cabicompendium.org</a></p> <p>Florida Department of Agriculture and Consumer Services (US) Pest Alert. The root-knot nematode, <i>Meloidogyne mayaguensis</i> prepared by Rammah and Hirschmann, 1988 (Nematoda: Tylenchida) by Brito J, inserra R, Lehman P, Dixon P in 2002 (updated in 2007).  <a href="http://www.doacs.state.fl.us/pi/enpp/nema/m-ayaguensis.html">http://www.doacs.state.fl.us/pi/enpp/nema/m-ayaguensis.html</a></p> <p>NAPPO Phytosanitary Alert System. News stories (2002-06-20). Root-knot nematode new to the US.  <a href="http://www.pestalert.org/viewArchNewsStory.cfm?nid=192">http://www.pestalert.org/viewArchNewsStory.cfm?nid=192</a></p>

2008/106 Ditylenchus destructor n'est pas présent en Australie

En Australie, même si la présence de *Ditylenchus destructor* (Annexes de l'UE) avait été signalée dans le passé en New South Wales, South Australia, Tasmania, Victoria et Western Australia, des investigations dans chaque état (voir ci-dessous) ont montré que tous ces signalements étaient erronés. En outre, des programmes de prospections ou de surveillance récents menés en Australie n'ont pas pu détecter ce nématode.

La situation de *Ditylenchus destructor* en Australie peut être décrite ainsi: **Absent, tous les signalements précédents résultent d'une confusion taxonomique avec d'autres espèces de *Ditylenchus* ou étaient erronés, confirmé par une surveillance générale.**

New South Wales: il existait un seul signalement publié pour *D. destructor* mentionnant qu'il avait été trouvé dans du compost pour champignon (Anon., 1959). Aucun autre signalement n'a été fait depuis 1959. Il est désormais considéré que cet ancien signalement était basé sur une mauvaise identification de *D. myceliophagus*, une espèce qui a été décrite pour la première fois en 1958 et qui ressemble beaucoup à *D. destructor*.

South Australia: le service de diagnostic en nématologie qui travaille depuis des années n'a jamais détecté la présence de *D. destructor* au cours de ses analyses pour une large variété d'hôtes sensibles. Le signalement apparaissant dans la fiche informative OEPP est considéré comme erroné.

Tasmania: un article de Thistlethwayte (1961) semble être la source de la présence supposée de *D. destructor* en Tasmania qui a été ensuite cité dans d'autres publications. Il est maintenant considéré que ceci résultait très probablement d'une confusion avec *D. dipsaci*. Depuis 1992, la Tasmania a entrepris des prospections annuelles de 20% de ses cultures de pomme de terre pour d'autres nématodes (*Globodera* spp.); si *D. destructor* était présent, ces prospections auraient dû le détecter. En outre, de vastes prospections pour les nématodes ont récemment été conduites pour les cultures de carotte (plantes-hôtes) en Tasmania et *D. destructor* n'a pas été trouvé.

Victoria et Western Australia: *D. destructor* n'a jamais été détecté dans un programme de surveillance ciblé ou général et il n'y a jamais eu de signalements publiés concernant ces états. Les signalements précédents apparaissant dans la fiche informative OEPP sont considéré comme erronés.

Source: Plant Biosecurity Australia, 2008-06.

Anonymous (1959) *The Agricultural Gazette of New South Wales* 70, 648-650.

Thistlethwayte B (1961) Plant diseases caused by eelworms. *Tasmanian Journal of Agriculture* 32, 197-205.

Mots clés supplémentaires : signalement invalidé

Codes informatiques : DITYDE, AU

2008/107 Rapport de l'OEPP sur les notifications de non-conformité

Le Secrétariat de l'OEPP a rassemblé les notifications de non-conformité pour 2008 reçues depuis les pays de l'UE (via Europhyt) et de Suisse depuis le précédent rapport (SI OEPP 2008/063). Lorsqu'un envoi a été réexporté et que le pays d'origine n'est pas connu, le pays de réexportation est indiqué entre parenthèses. Un astérisque (\*) indique que le

Secrétariat de l'OEPP n'avait pas d'information sur la présence de l'organisme dans le pays concerné.

Le Secrétariat de l'OEPP a sélectionné les notifications de non-conformité dues à la détection d'organismes nuisibles réglementés. Les autres notifications de non-conformité, dues à des marchandises interdites, à des certificats non valides ou manquants ne sont pas indiquées. Il faut souligner que ce rapport n'est que partiel car de nombreux pays de l'OEPP n'ont pas encore envoyé leurs notifications.

Organisme nuisible	Envoi	Marchandise	Origine	Destination	nb
<i>Anoplophora</i>	<i>Acer</i>	Veg. pour plantation	Chine	Pays-Bas	1
	<i>Acer palmatum</i>	Veg. pour plantation	Chine	Pays-Bas	2
<i>Anoplophora chinensis</i>	<i>Acer</i>	Veg. pour plantation	Chine	Pays-Bas	2
	<i>Acer buergerianum</i> , <i>Acer</i>	Veg. pour plantation	Chine	Pays-Bas	1
	<i>Acer palmatum</i>	Veg. pour plantation	Chine	Pays-Bas	4
<i>Bemisia tabaci</i>	<i>Ajuga reptans</i>	Boutures	Pays-Bas	Royaume-Uni	1
	<i>Aster</i> , <i>Trachelium</i>	Fleurs coupées	Israël	Pays-Bas	1
	<i>Crossandra</i>	Boutures	Brésil	Pays-Bas	1
	<i>Eryngium foetidum</i>	Légumes	Thaïlande	Danemark	1
	<i>Eryngium foetidum</i>	Légumes	Thaïlande	Irlande	2
	<i>Hypericum</i>	Fleurs coupées	Zimbabwe	Suède	1
	<i>Ocimum</i>	Légumes (feuilles)	Thaïlande	Pays-Bas	1
	<i>Ocimum</i>	Légumes (feuilles)	Thaïlande	Royaume-Uni	1
	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes (feuilles)	Israël	Rep. tchèque	1
	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes (feuilles)	Israël	Royaume-Uni	1
	<i>Ocimum sanctum</i>	Légumes (feuilles)	Thaïlande	Royaume-Uni	1
	<i>Ornithogalum</i>	Veg. pour plantation	Israël	France	2
	<i>Ornithogalum</i>	Veg. pour plantation	Israël	Pays-Bas	1
	<i>Ornithogalum</i>	Veg. pour plantation	Israël	Pays-Bas	1
	<i>Osteospermum</i>	Boutures	Costa Rica	Suède	1
	<i>Psidium guajava</i>	Fruits	Inde	Royaume-Uni	1
	<i>Salvinia</i>	Veg. pour plantation	Israël	Royaume-Uni	1
<i>Solidago</i>	Fleurs coupées	Zimbabwe	Pays-Bas	1	
Non spécifié	Légumes	Nigéria	Irlande	1	
<i>Bemisia tabaci</i> , <i>Liriomyza</i> , <i>Thripidae</i>	<i>Ocimum sanctum</i>	Légumes (feuilles)	Thaïlande	Royaume-Uni	1
<i>Cerambycidae</i> , <i>Lamiinae</i>	<i>Acer</i>	Veg. pour plantation	Chine	Pays-Bas	1
<i>Diaphania indica</i> , <i>Thripidae</i>	<i>Momordica charantia</i> , <i>Citrus aurantiifolia</i>	Légumes	Inde	Royaume-Uni	1
<i>Guignardia</i>	<i>Citrus maxima</i>	Fruits	Chine	Pays-Bas	1
<i>Helicoverpa armigera</i>	<i>Astroemeria</i> , <i>Dianthus</i> , <i>Gypsophila paniculata</i> , <i>Hypericum</i> , <i>Lilium</i> , <i>Rosa</i>	Fleurs coupées	Kenya	Pays-Bas	1
	<i>Dianthus</i>	Fleurs coupées	Egypte	Pays-Bas	1
	<i>Dianthus</i>	Fleurs coupées	Kenya	Pays-Bas	8
	<i>Eryngium</i>	Fleurs coupées	Kenya	Pays-Bas	1
	<i>Pelargonium</i>	Veg. pour plantation	Espagne (Canaries)	Finlande	1
	<i>Pisum</i>	Légumes	Kenya	Pays-Bas	2
	<i>Pisum sativum</i>	Légumes	Egypte	Royaume-Uni	1

Organisme nuisible	Envoi	Marchandise	Origine	Destination	nb
<i>H. armigera</i> (cont.)	<i>Rosa</i>	Fleurs coupées	Ethiopie	Pays-Bas	1
	<i>Rosa</i>	Fleurs coupées	Inde	Rep. tchèque	1
	<i>Rosa</i>	Fleurs coupées	Inde	Pays-Bas	1
	<i>Rosa</i>	Fleurs coupées	Kenya	Pays-Bas	6
	<i>Rosa</i>	Fleurs coupées	Ouganda	Pays-Bas	12
	<i>Rosa</i>	Fleurs coupées	Zimbabwe	Pays-Bas	5
	<i>Solidago</i>	Fleurs coupées	Zimbabwe	Pays-Bas	1
<i>Helicoverpa armigera</i> , <i>Spodoptera littoralis</i>	<i>Rosa</i>	Fleurs coupées	Ouganda	Pays-Bas	1
	<i>Rosa</i>	Fleurs coupées	Zimbabwe	Pays-Bas	5
<i>Hirschmanniella</i>	Non spécifié	Various objects	Singapour	Royaume-Uni	1
Insecta	<i>Annona squamosa</i>	Fruits	Vietnam	Suisse	1
<i>Leucinodes orbonalis</i>	<i>Solanum aethiopicum</i>	Légumes (feuilles)	Ghana	Royaume-Uni	1
	<i>Solanum melongena</i>	Légumes	Thaïlande	Allemagne	1
	<i>Solanum melongena</i>	Légumes	Thaïlande	Royaume-Uni	1
<i>Liriomyza</i>	<i>Amaranthus</i>	Légumes	Inde	Irlande	2
	<i>Brassica juncea</i>	Légumes	Vietnam	Rep. tchèque	1
	<i>Ocimum</i>	Légumes (feuilles)	Thaïlande	Suède	9
	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes (feuilles)	Thaïlande	Rep. tchèque	1
	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes (feuilles)	Thaïlande	Danemark	2
<i>Liriomyza huidobrensis</i>	<i>Carthamus</i>	Fleurs coupées	Pays-Bas	Irlande	1
	<i>Chrysanthemum</i>	Boutures	Tanzanie	Pays-Bas	1
	<i>Eryngium</i>	Fleurs coupées	Kenya	Pays-Bas	1
	<i>Eryngium</i>	Fleurs coupées	Zimbabwe	Pays-Bas	1
	<i>Eryngium</i>	Fleurs coupées	Zimbabwe	Royaume-Uni	1
	<i>Gypsophila</i>	Fleurs coupées	Equateur	Autriche	1
	<i>Gypsophila</i>	Fleurs coupées	Equateur	Italie	1
	<i>Gypsophila</i>	Fleurs coupées	Equateur	Pays-Bas	7
	<i>Gypsophila</i>	Fleurs coupées	Equateur	Royaume-Uni	1
<i>Liriomyza sativae</i>	<i>Ocimum</i>	Légumes (feuilles)	Thaïlande	Pays-Bas	2
	<i>Ocimum americanum</i>	Légumes (feuilles)	Thaïlande	Danemark	1
	<i>Ocimum basilicum</i> , <i>Ocimum americanum</i> , <i>Ocimum</i>	Légumes	Thaïlande	Pays-Bas	1
	<i>Liriomyza sativae</i> , <i>Thrips palmi</i>	<i>Ocimum basilicum</i> , <i>Dendrobium</i>	Légumes (feuilles) et fleurs coupées	Thaïlande	Danemark
<i>Liriomyza trifolii</i>	<i>Apium graveolens</i>	Légumes	Thaïlande	Danemark	1
	<i>Chrysanthemum</i>	Fleurs coupées	Costa Rica	Pays-Bas	1
	<i>Gypsophila</i>	Fleurs coupées	Ethiopie	Pays-Bas	1
	<i>Gypsophila</i>	Fleurs coupées	Israël	Pays-Bas	2
	<i>Solidago</i>	Fleurs coupées	Israël	Pays-Bas	1
<i>Meloidogyne enterolobii</i>	<i>Rosa</i>	Veg. pour plantation	Chine	Pays-Bas	3
<i>Meloidogyne enterolobii</i> , <i>Meloidogyne hapla</i>	<i>Rosa</i>	Veg. pour plantation	Chine	Pays-Bas	1
<i>Meloidogyne javanica</i> , <i>Radopholus similis</i>	<i>Anubias barteri</i>	Plantes d'aquarium	Malaisie	Pays-Bas	1

Organisme nuisible	Envoi	Marchandise	Origine	Destination	nb
<i>Pepino mosaic virus</i>	<i>Lycopersicon esculentum</i>	Semences	Chine	Pologne	2
	<i>Lycopersicon esculentum</i>	Légumes	Espagne	Irlande	1
	<i>Lycopersicon esculentum</i>	Légumes	Espagne	Royaume-Uni	2
	<i>Lycopersicon esculentum</i>	Légumes	Espagne (Canaries)	Royaume-Uni	3
	<i>Lycopersicon esculentum</i>	Semences	Etats-Unis	Royaume-Uni	1
<i>Phytophthora ramorum</i>	<i>Photinia</i>	Veg. pour plantation	Italie	Irlande	1
	<i>Rhododendron</i>	Veg. pour plantation	Allemagne	Danemark	1
<i>Plum pox virus</i>	<i>Prunus persica</i>	Veg. pour plantation	Serbie	Bulgarie	1
<i>Pyralidae</i> (suspect <i>Etiella zinckenella</i> )	<i>Parkia speciosa</i>	Légumes	Thaïlande	Allemagne	1
<i>Radopholus similis</i>	<i>Anubias</i>	Plantes d'aquarium	Thaïlande	Pays-Bas	1
<i>Rhizoecus hibisci</i>	<i>Ficus microcarpa</i>	Veg. pour plantation	Chine	Pays-Bas	1
<i>Spodoptera littoralis</i>	<i>Pelargonium</i>	Veg. pour plantation	Espagne (Canaries)	Finlande	1
	<i>Rosa</i>	Fleurs coupées	Rwanda	Pays-Bas	1
	<i>Rosa</i>	Fleurs coupées	Zimbabwe	Pays-Bas	12
	<i>Rosa</i>	Fleurs coupées	Zimbabwe	Royaume-Uni	1
	<i>Solidago</i>	Fleurs coupées	Zimbabwe	Pays-Bas	2
<i>Spodoptera litura</i>	<i>Costus</i>	Boutures	Sri Lanka	Pays-Bas	1
Thripidae	<i>Momordica</i>	Légumes	Thaïlande	Royaume-Uni	1
	<i>Momordica charantia</i>	Légumes	Rep. Dominicaine	Royaume-Uni	1
<i>Thrips palmi</i>	<i>Dendrobium</i>	Fleurs coupées	Singapour	Pays-Bas	1
	<i>Momordica</i>	Légumes	Rep. Dominicaine	Pays-Bas	1
	<i>Momordica</i>	Légumes	Thaïlande	Suède	1
	<i>Orchidaceae</i>	Fleurs coupées	Thaïlande	Autriche	13
<i>Trialeurodes ricini</i>	<i>Murraya</i>	Feuillage coupé	Inde	Royaume-Uni	1
<i>Xanthomonas axonopodis</i> pv. <i>phaseoli</i>	<i>Phaseolus vulgaris</i>	Semences	Tanzanie	Allemagne	1
<i>Xiphinema americanum</i>	<i>Ilex crenata</i>	Veg. pour plantation	Japon	Pays-Bas	1

• Mouches des fruits

Organisme nuisible	Envoi	Origine	Destination	nb
Tephritidae non-européens	<i>Momordica</i>	Thaïlande	Pays-Bas	1

• Bois

Organisme nuisible	Envoi	Marchandise	Origine	Destination	nb
Bostrichidae	Non spécifié	Bois d'emballage	Chine	Belgique	1
<i>Bursaphlenchus xylophilus</i>	Non spécifié	Bois d'emballage	Chine	Finlande	5
Cerambycidae	Non spécifié	Bois d'emballage	Chine	Allemagne	2
Trous de vers > 3 mm	<i>Larix</i>	Bois et écorce	Russie	Finlande	4
	<i>Larix</i>	Bois et écorce	Russie	Suède	2
	Non spécifié	Bois d'emballage	Chine	Belgique	1
Nematoda	Non spécifié	Bois d'emballage	Chine	Finlande	1
<i>Sinoxylon</i> , Cerambycidae	Non spécifié	Bois d'emballage	Inde	Allemagne	1

• Bonsaïs

Organisme nuisible	Envoi	Origine	Destination	nb
<i>Anoplophora chinensis</i>	<i>Acer</i>	Japon	Pays-Bas	1
	<i>Acer palmatum</i>	Chine	Pays-Bas	2
<i>Meloidogyne</i> , <i>Pratylenchus</i>	<i>Acer palmatum</i> , <i>Taxus cuspidata</i> , <i>Trachycarpus excelsa</i>	Japon	Belgique	1
<i>Pratylenchus</i>	<i>Acer palmatum</i>	Japon	Belgique	1
	<i>JuniPérouis chinensis</i>	Japon	Belgique	1
<i>Pratylenchus vulnus</i> , <i>Scutellonema</i>	<i>Taxus baccata</i>	Japon	Royaume-Uni	1
<i>Rhizoecus hibisci</i>	<i>Zelkova</i>	Chine	Pays-Bas	2
Trichodoridae, <i>Tylenchorhynchus</i>	<i>Acer palmatum</i> , <i>Ilex</i> <i>crenata</i>	Japon	Belgique	1
<i>Xiphinema incognitum</i>	<i>Ulmus</i>	Chine	Pays-Bas	1
<i>Xiphinema</i>	<i>Ilex crenata</i>	Japon	Pays-Bas	1
<i>Xiphinema americanum</i>	<i>Enkianthus</i> <i>Péroulatus</i>	Japon	Belgique	1
	<i>Ilex crenata</i>	Japon	Belgique	2
<i>Xiphinema americanum</i> , <i>Meloidogyne</i>	<i>Ilex crenata</i>	Japon	Belgique	1
<i>Xiphinema diffusum</i>	<i>Ulmus</i>	Chine	Pays-Bas	1

Source: Secrétariat de l'OEPP, 2008-05.

**2008/108 PRATIQUE: le Projet de l'UE sur l'amélioration des techniques pour l'Analyse du risque phytosanitaire est lancé**

Un nouveau projet européen appelé PRATIQUE (Enhancements of Pest Risk Analysis Techniques - amélioration des techniques pour l'Analyse du risque phytosanitaire) a été officiellement lancé le 2008-03-01. Ce projet financé par l'UE dans le cadre du 7<sup>e</sup> Programme-cadre pour la recherche et le développement technologique (FP7) est composé de 15 partenaires de 8 pays de l'UE, l'OEPP, CABI, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et des sous-traitants en Chine et en Russie. Ce projet durera 3 ans et fera collaborer des analystes du risque phytosanitaires, des experts phytosanitaires, des spécialistes des espèces exotiques envahissantes, des écologues, des économistes et des modélisateurs du risque.

Les principaux objectifs de PRATIQUE sont:

- d'assembler des jeux de données nécessaires pour construire des ARP efficaces, valides pour l'ensemble de l'UE,
- de conduire une recherche multidisciplinaire qui améliorera les techniques utilisées dans l'ARP,
- de développer un schéma d'aide à la décision amélioré, disponible sur Internet, facile à utiliser (qui sera hébergé par l'OEPP).

PRATIQUE produira des protocoles d'ARP, des schémas d'aide à la décision et des programmes informatiques. Tous les résultats du projet seront validés indépendamment par des experts phytosanitaires en utilisant une gamme représentative d'organismes nuisibles et d'espèces exotiques envahissantes.

D'autres informations sont disponibles sur le site Internet de PRATIQUE (en cours de développement): [www.pratiqueproject.eu](http://www.pratiqueproject.eu)

Source: Secrétariat de l'OEPP, 2008-04.



2008/109 Le déclin de la diversité de la flore adventice dans les agroécosystèmes

Il est largement reconnu que l'intensification de l'agriculture a conduit à un déclin de la biodiversité dans les agroécosystèmes. Cependant, peu de données précises et mesurées existent pour documenter ce processus. En France, 158 champs de grande culture répartis à travers la Côte-d'Or (région Bourgogne) ont été analysés, en 1968-1976 puis en 2005-2006. L'objectif de ces prospections était de quantifier les changements dans la composition et la richesse des espèces depuis les années 1970.

La principale découverte de cette étude a été l'important déclin de la diversité des adventices agricoles à l'échelle du champ. Le nombre d'espèces par champ a diminué en moyenne de 16,6 à 9,3 (40%). L'abondance moyenne a aussi connu un fort déclin de 67% passant de 61,5 à 20,2 plantes/m<sup>2</sup>. Les bordures de champ maintiennent une diversité élevée en comparaison de la zone centrale du champ et peuvent être considérées à la fois comme des zones refuges pour les adventices menacées (par ex. *Bunium bulbocastanum*, *Caucalis platycarpus*) mais aussi comme des voies d'entrée pour des espèces qui étaient auparavant uniquement trouvées sur les bords de routes (par ex. *Geranium* spp., *Sisymbrium officinale*).

Quatre tendances principales ont été observées dans les changements d'espèces (nouvelles, en progression, stables ou en régression):

- (1) Le résultat le plus significatif a été l'augmentation des espèces nitrophiles qui peut être directement lié à l'augmentation de 42% de la quantité de fertilisants utilisés depuis les années 1970. Selon les valeurs des indicateurs écologiques, les espèces en régression (*Teucrium botrys*, *Legousia speculum-veneris*) ou éteintes (*Saxifraga tridactylites*, *Lactuca perennis*, *Nigella arvensis*) ont de faibles besoins en azote en comparaison des espèces stables (*Poa annua*, *Taraxacum officinale*), en progression (*Rumex obtusifolia*, *Senecio vulgaris*) ou nouvelles (*Cirsium vulgare*).
- (2) L'augmentation de la culture du colza depuis les années 1970 (74% d'augmentation des surfaces agricoles dans la zone étudiée) a eu un effet significatif sur la composition de la flore adventice. L'utilisation répétée des mêmes substances actives (par ex. trifluraline) a favorisé la présence d'espèces qui ne sont pas sensibles aux herbicides utilisés en culture de colza: *Anthriscus caucalis*, *Geranium* spp., *Scandix pecten-veneris*, *Sisymbrium officinale*, etc.
- (3) Le déclin des espèces pollinisées par les insectes a aussi été observé, alors que les espèces autogames ou pollinisées par le vent restent stables. En outre, ce n'est pas seulement le nombre d'espèces dans la communauté qui décroît, mais aussi les interactions entre espèces.
- (4) L'étude a également montré que les adventices en régression avaient une écologie spécialisée, alors que les espèces généralistes (capable de pousser dans une large gamme de conditions environnementales) étaient les plus stables. Les espèces généralistes sont réellement plus aptes à faire face aux changements, tels que les pratiques culturales.

Le déclin de la diversité de la végétation dans les champs cultivés a un impact non-négligeable sur le fonctionnement des agroécosystèmes (par ex. déclin à la fois des espèces entomogames et des adventices utilisées par les espèces d'oiseaux). Un suivi régulier et étendu de la flore adventice en grandes cultures (par ex. le réseau 'Biovigilance Flore'; voir SI OEPP 2008/110) serait d'une grande valeur pour étudier et prévenir l'émergence de nouvelles adventices. Un tel suivi permettrait également de maintenir un niveau de diversité compatible avec le fonctionnement des agroécosystèmes.

Source: Contact : Guillaume Fried, LNPV, FR, ou Xavier Reboud, INRA, FR.

E-mail: [fried@supagro.inra.fr](mailto:fried@supagro.inra.fr) ; [reboud@dijon.inra.fr](mailto:reboud@dijon.inra.fr)

Dessaint F, Fried G, Barralis G (2007) Déclin et changements au sein de la flore adventice : quelle évolution en 30 ans ? 20ème conférence du Coloma. Journées internationales sur la lutte contre les mauvaises herbes. Dijon, FR, 2007-12-11/12, 417-426.

Fried G, Girod C, Jacquot M, Dessaint F (2007) Répartition de la flore adventice à l'échelle d'un paysage agricole : analyse de la diversité des pleins champs et des bordures. Vingtième conférence du Coloma. Journées internationales sur la lutte contre les mauvaises herbes. Dijon, FR, 2007-12-11/12, 346-355.

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques envahissantes, diversité

Codes informatiques : ANRCA, BUIBU, CIRVU, CUCLA, GERSS, LACPE, LEGSV, NIGAR, POAAN, RUMOB, SCAPV, SENVU, SSSYOF, SXFTR, TEUBO, FR

### 2008/110 'Biovigilance Flore': un réseau de surveillance des adventices en France

En 2002, un suivi des adventices des grandes cultures a été mis en place dans l'ensemble de la France par l'Organisation Nationale de la Protection des végétaux (réseau 'Biovigilance Flore'); il est destiné à être un projet à long terme. Le premier objectif de cette prospection est de détecter et de documenter tout changement dans la flore adventice dû à des modifications dans les méthodes culturales (nouveaux herbicides, cultures OGM, systèmes sans labour, etc.). Le suivi est mené dans 1000 champs choisis pour représenter la diversité des pratiques culturales et des conditions environnementales dans les grandes cultures en France. Dans chaque champ, un relevé de toutes les plantes vasculaires est réalisé, sur une surface représentative de 2000 m<sup>2</sup> (40 m x 50 m) et en utilisant six classes pour mesurer l'abondance de chaque espèce. Les données pertinentes sur les pratiques de gestion et les conditions écologiques sont également collectées. De plus, une parcelle témoin, située dans une zone non traitée adjacente à la zone de suivi, est aussi étudiée pour identifier la flore potentielle (c'est-à-dire les adventices qui seraient présentes si aucun herbicide n'était appliqué).

Entre 2002 et 2004, Biovigilance Flore a noté la présence d'environ 310 taxons qui sont considérés comme représentatifs de la flore adventice en France. Le nombre total d'espèces adventices par parcelle (parcelle témoin + zone traitée) varie de 1 à 58 avec une valeur médiane de 12 et une moyenne de 13,2 (+/- 0,4). Dans la zone traitée, le nombre moyen d'espèces par champ n'est que de 4,2 et 135 parcelles (environ 8%) n'avaient plus aucune adventice. La parcelle témoin non traitée compte 8,5 espèces c'est-à-dire environ deux fois plus d'espèces que les parcelles traitées. Au delà de cette vue d'ensemble, la richesse du jeu de données permet: (1) de déterminer l'influence relative des facteurs environnementaux et culturels sur la composition de la flore et (2) de décrire et de chercher les règles écologiques sous-jacentes des évolutions de flore adventice.

#### **(1) Déterminer l'influence relative des facteurs environnementaux et culturels sur la composition de la flore et la diversité des espèces adventices**

Une analyse multivariée des données d'environ 700 champs cultivés a été menée pour déterminer l'importance respective des facteurs environnementaux et des pratiques sur la richesse et la composition en espèces adventices.

Cette analyse indique que les principales variations dans la composition de la flore entre les champs sont associées avec les facteurs suivants (par ordre d'importance):

- gestion de la culture: d'abord le type de culture actuel et ensuite le type de culture précédent. Trois principales communautés d'adventices ont été identifiées selon les périodes de semis: cultures d'hiver, de printemps et d'été.
- pH et texture du sol dans une moindre mesure, ce qui conduit à des communautés d'adventices très contrastées sur des sols d'argile simple comparés aux sols sableux acides.
- climat et position géographique (principalement précipitations et longitude; étonnamment l'influence de la température et de la latitude est moins prononcée).

La richesse en espèces dépend également de l'organisation du paysage et/ou de la profondeur du labour. La richesse en espèces était 33 % plus élevée dans les champs situés dans les paysages diversifiés entourés par des haies et des prairies que dans des champs situés dans des zones ouvertes, ce qui montre qu'accroître la complexité du paysage améliore la diversité des espèces dans les champs cultivés. Ces résultats ouvrent des possibilités pour réduire l'impact des systèmes de culture sur la diversité floristique.

## (2) Suivi et analyse des changements de flore adventice

Ce suivi, conduit sur d'importantes échelles spatiales et temporelles, permet une actualisation régulière de la répartition des adventices en France et l'identification des espèces les plus problématiques sur chaque culture. Une étude initiale des changements qui se sont produits depuis les années 1970 a été entreprise dans les cinq cultures principales (betterave à sucre, blé d'hiver, colza, maïs et tournesol).

### - *Espèces adventices des cultures en progression*

Les espèces progressant le plus de nos jours sont *Mercurialis annua*, *Lolium* spp., *Senecio vulgaris*, *Cirsium arvense* et *Sonchus asper*: elles ont augmenté dans (presque) tous les types de culture. La large gamme écologique de ces espèces combinée avec leur capacité à utiliser efficacement des apports élevés en azote et à se disperser dans le paysage peuvent expliquer qu'elles sont capables de faire face à plusieurs aspects de l'intensification agricole (herbicides, apport élevé de fertilisants, compétition avec la culture, changement dans la rotation, systèmes sans labour, etc.).

Certaines espèces progressent ou régressent dans un seul type de culture. Ces cas correspondent souvent aux espèces favorisées par le manque de sélectivité des herbicides, par ex. *Aethusa cynapium* en betterave à sucre, *Datura stramonium* en tournesol, etc.

Espèce et Famille	GCW	Blé d'hiver	Colza	Betterave	Tournesol	Maïs
<i>Aethusa cynapium</i> (Apiaceae)	AW, W			+ (N)		
<i>Amaranthus retroflexus</i> # (Amaranthaceae)	AW, EW, NW, W			=	+ (N)	=
<i>Calystegia sepium</i> (Convolvulaceae)	AW, EW, NW, W					+ (N)
<i>Capsella bursa-pastoris</i> (Brassicaceae)	AW, EW, NW, W	+	=	-	=	+ (N)
<i>Chenopodium album</i> (Chenopodiaceae)	AW, EW, NW, W	+	+ (N)	-	+	=
<i>Chenopodium polyspermum</i> (Chenopodiaceae)	AW, EW, W					+ (N)
<i>Cirsium arvense</i> (Asteraceae)	AW, EW, NW, W	+	+ (N)	+ (N)	+ (N)	- (D)
<i>Convolvulus arvensis</i> (Convolvulaceae)	AW, EW, NW, W			+ (N)	=	=

Espèce et Famille	GCW	Blé d'hiver	Colza	Betterave	Tournesol	Maïs
<i>Datura stramonium</i> # (Solanaceae)	AW, EW, NW, W				+ (N)	
<i>Daucus carota</i> (Apiaceae)	AW, EW, NW, W				+ (N)	
<i>Euphorbia helioscopia</i> (Euphorbiaceae)	AW, EW, NW, W				+ (N)	
<i>Galium aparine</i> subsp. <i>aparine</i> (Rubiaceae)	AW, EW, NW, W	+	=	=	=	
<i>Geranium dissectum</i> (Geraniaceae)	AW, EW, W	+ (N)	+ (N)			
<i>Kickxia spuria</i> + <i>elatine</i> (Scrophulariaceae)	AW, EW, W			=	=	+ (N)
<i>Lamium purpureum</i> (Lamiaceae)	AW, EW, W	+	=			+ (N)
<i>Lapsana communis</i> (Asteraceae)	AW, EW, W	+	+ (N)			
<i>Lolium</i> spp. (Poaceae)	AW, EW, W	+	+	+ (N)	+ (N)	
<i>Mercurialis annua</i> (Euphorbiaceae)	AW, EW, W	+ (N)	+	+	+	+
<i>Myosotis arvensis</i> (Boraginaceae)	AW, EW, W	+	+			
<i>Panicum milliaceum</i> (Poaceae)	AW, EW, NW, W					+ (N)
<i>Poa annua</i> (Poaceae)	AW, EW, NW, W	+	=			+ (N)
<i>Polygonum persicaria</i> + <i>lapathifolium</i> (Polygonaceae)	AW, EW, NW, W		+ (N)	=	+	=
<i>Senecio vulgaris</i> (Asteraceae)	AW, EW, NW, W	+ (N)	+		+ (N)	+ (N)
<i>Setaria verticillata</i> + <i>viridis</i> (Poaceae)	AW, EW, NW, W				+ (N)	=
<i>Solanum nigrum</i> (Solanaceae)	AW, EW, NW, W		+ (N)	=	+	+
<i>Sonchus asper</i> + <i>oleraceus</i> (Asteraceae)	AW, EW, NW, W	+ (N)	+ (N)	=	+	+ (N)
<i>Taraxacum officinale</i> (Asteraceae)	AW, EW, NW, W	+				
<i>Viola arvensis</i> * (Violaceae)	AW, EW, W	+	+	=	- (D)	=

Légende: + (espèce en progression); = (espèce stable); - (espèce en déclin); + (N) (espèce en forte progression, qui ne faisait pas partie du top 25 des adventices dans les années 1970); - (D) (espèce en forte régression: espèce ne faisant plus partie du top 25 des adventices dans les années 2000); \*espèce ségétale caractéristique; # espèce néophyte (introduite en France après 1500).

\* Abréviations pour la colonne Global Compendium of Weeds:

W: adventice; NW: adventice nuisible; AW: adventice agricole; EW: adventice environnementale

#### - Espèces adventices des cultures en régression

Les herbicides peuvent aussi être responsables de la diminution de certaines espèces sensibles dans des cultures particulières: *Legousia speculum-veneris*, *Ranunculus arvensis* et *Ranunculus sardous* en blé d'hiver, *Spergula arvensis* et *Galinsoga parviflora* en maïs, *Anagallis arvensis* en betterave à sucre, etc.

Il faut garder à l'esprit que même si la fréquence et l'abondance de certaines espèces sont considérées en diminution, ces espèces peuvent cependant rester des adventices majeures

(par ex. *Alopecurus myosuroides*, *Papaver rhoeas* ou *Veronica hederifolia* en cultures d'hiver; *Polygonum aviculare* ou *Fallopia convolvulus* en cultures de printemps) ou peuvent être considérées comme des adventices importantes dans des conditions particulières: par ex. *Digitaria sanguinalis* et *Setaria pumila* en monoculture de maïs en Aquitaine.

Espèce et Famille	GCW	Blé d'hiver	Colza	Bette-rave	Tourne-sol	Maïs
<i>Alopecurus myosuroides</i> * (Poaceae)	AW, EW, NW, W	-	-	-	-	
<i>Anagallis arvensis</i> (Primulaceae)	AW, EW, W	- (D)		-	-	=
<i>Anthemis arvensis</i> * + <i>cotula</i> (Poaceae)	AW, EW, NW, W	- (D)				
<i>Apera spica-venti</i> * (Poaceae)	AW, W	- (D)				
<i>Aphanes arvensis</i> * (Rosaceae)	AW, EW, W	-	-			
<i>Arabidopsis thaliana</i> (Brassicaceae)	AW, W	- (D)	- (D)			
<i>Avena sterilis</i> subsp. <i>ludoviciana</i> (Poaceae)	AW, W	- (D)	- (D)			
<i>Cerastium</i> spp. (Caryophyllaceae)	AW, EW, W	-	=			
<i>Digitaria sanguinalis</i> (Poaceae)	AW, EW, NW, W					-
<i>Elytrigia repens</i> (Poaceae)	AW, EW, NW, W		- (D)		- (D)	- (D)
<i>Euphorbia exigua</i> (Euphorbiaceae)	AW, W			- (D)		
<i>Fallopia convolvulus</i> (Polygonaceae)	AW, EW, W	-		=	-	-
<i>Fumaria officinalis</i> (Fumariaceae)	AW, EW, W	=	=	=	- (D)	- (D)
<i>Galinsoga parviflora</i> # (Asteraceae)	AW, EW, NW, W					- (D)
<i>Lamium amplexicaule</i> (Lamiaceae)	AW, EW, NW, W				- (D)	
<i>Legousia speculum-veneris</i> * (Campanulaceae)	AW, W	- (D)				
<i>Matricaria recutita</i> + <i>perforata</i> (Asteraceae)	AW, EW, NW, W	-	-	=	=	=
<i>Papaver rhoeas</i> * (Papaveraceae)	AW, EW, W	-	-	=		
<i>Picris echioides</i> (Asteraceae)	AW, EW, W				- (D)	
<i>Polygonum aviculare</i> (Polygonaceae)	AW, EW, NW, W	-		-	-	=
<i>Portulaca oleracea</i> (Portulacaceae)	AW, EW, NW, W					- (D)
<i>Ranunculus arvensis</i> * (Ranunculaceae)	AW, EW, W	- (D)				
<i>Ranunculus sardous</i> (Ranunculaceae)	AW, EW, W	- (D)				
<i>Raphanus raphanistrum</i> (Brassicaceae)	AW, EW, NW, W	-	=	=	- (D)	- (D)

Espèce et Famille	GCW	Blé d'hiver	Colza	Bette-rave	Tourne-sol	Mais
<i>Setaria pumila</i> (Poaceae)	AW, EW, NW, W					- (D)
<i>Sinapis arvensis</i> (Brassicaceae)	AW, EW, NW, W	=	+	-	-	
<i>Sonchus arvensis</i> (Asteraceae)	AW, EW, NW, W			- (D)		
<i>Spergula arvensis</i> * (Caryophyllaceae)	AW, EW, NW, W		- (D)			- (D)
<i>Stellaria media</i> (Caryophyllaceae)	AW, EW, NW, W	=	-	-	- (D)	+
<i>Valerianella</i> spp.* (Valerianaceae)	AW, EW, W	- (D)				
<i>Veronica hederifolia</i> (Scrophulariaceae)	AW, EW, W	=	-	=		
<i>Veronica persica</i> # + <i>polita</i> (Scrophulariaceae)	AW, EW, W	-	- (D)	- (D)	(-D)	+ (N)

L'utilisation d'herbicides ne peut pas expliquer tous les changements observés. D'autres caractéristiques des adventices (cycle biologique, compétitivité, etc.) peuvent aussi être importantes et doivent être analysées en considérant les groupes fonctionnels. Un groupe fonctionnel rassemble des plantes partageant des caractéristiques biologiques communes ainsi qu'un comportement écologique et/ou des effets communs sur les écosystèmes. Une étude conduite sur les cultures de tournesol a souligné que près de deux tiers des espèces en progression appartenaient à un seul groupe fonctionnel. Ces espèces étaient plus hautes et plus nitrophiles (c'est-à-dire plus compétitives), plus héliophiles, moins sensibles aux herbicides utilisés en tournesol et partageaient un cycle biologique rapide en été. En d'autres termes, la flore adventice présente dans les champs de tournesol s'est spécialisée depuis les années 1970 en faveur d'espèces mimétiques de cette culture.

Le succès d'une espèce dans une culture peut également avoir un impact sur les cultures suivantes dans la rotation. Par exemple, *Geranium dissectum* a progressé dans le blé d'hiver (même s'il est bien contrôlé par les herbicides dans cette culture), probablement à cause de son succès dans le colza qui précède généralement le blé d'hiver dans la rotation. Certaines cultures peuvent ainsi être considérées comme une porte d'entrée pour de 'nouvelles' adventices dans les champs cultivés (par ex. colza pour *Geranium* spp. ou *Sisymbrium officinale*; tournesol pour *Ambrosia artemisiifolia* ; maïs pour *Panicum* spp.).

Certaines 'nouvelles' adventices telles qu'*Ambrosia artemisiifolia*, *Orobanche ramosa*, *Cuscuta* spp. sont suivies via le réseau 'Biovigilance Flore'. Néanmoins, la faible densité des champs prospectés est peu susceptible de permettre une détection précoce de nouvelles plantes envahissantes.

Source: Contact : Guillaume Fried, LNPV, FR, ou Xavier Reboud, INRA, FR.  
E-mail: [fried@supagro.inra.fr](mailto:fried@supagro.inra.fr) ; [reboud@diijon.inra.fr](mailto:reboud@diijon.inra.fr)

- Fried G, Bombarde M, Delos M, Gasquez J, Reboud X (2005) Les mauvaises herbes du maïs : ce qui a changé en 30 ans. *Phytoma-La Défense des Végétaux* no. 586, 47-51.
- Fried G, Reboud X (2007) Evolution de la composition des communautés adventices des cultures de colza sous l'influence des systèmes de cultures. *Oléagineux, Corps Gras, Lipides* 14, 130-138.
- Fried G, Reboud X, Gasquez J, Delos M (2007) Le réseau 'Biovigilance Flore' : Présentation du dispositif et première synthèse des résultats. Vingtième conférence du Columa. Journées internationales sur la lutte contre les mauvaises

- herbes. Dijon, France, 2007-12-11/12, 315-325.
- Fried G, Chauvel B, Reboud X. A functional analysis of large-scale temporal shifts in the sunflower weed assemblages in France between 1970 and 2000. *Journal of Vegetation Science*, in press.
- Fried G, Norton LR, Reboud X. Environmental and management factors determining weed species composition and diversity in France. *Agriculture, Ecosystems & Environment*, in press.

Mots clés supplémentaires : adventices

Codes informatiques : FR

### 2008/111 *Landoltia punctata*, un nouveau signalement pour les Pays-Bas

*Landoltia punctata* (Lemnaceae) est originaire d'Asie du Sud-Est et d'Australie. C'est une petite plante flottant librement avec des frondes qui produisent de fines racines. Les plantes peuvent pousser en herbiers denses dans l'eau stagnante. Elle se reproduit via des bourgeons végétatifs et les feuilles-filles restent attachées aux feuilles-mères, ce qui donne un aspect "aggloméré" à la plante. *L. punctata* peut aussi se reproduire sexuellement par graines, mais cela se produit rarement.

Au Pays-Bas, l'espèce est souvent trouvée dans les réservoirs d'eau des jardinerie et animaleries vendant des plantes d'aquarium. Il est donc considéré qu'elle a été introduite comme contaminant des plantes d'aquarium venant d'Asie du Sud-Est.

Au sein de la région OEPP, selon la Global Invasive Species Database, cette espèce est signalée en Espagne et en Israël, mais n'y a jamais été signalée comme envahissante, même si elle peut se reproduire et se disséminer rapidement. Dans le Global Compendium of Weeds, cette espèce est citée comme étant une 'adventice nuisible', une 'adventice agricole', et une 'adventice environnementale'. Aux Pays-Bas, il est peu probable que l'espèce devienne une nuisance pour la gestion de l'eau. En outre, l'écologie de cette espèce diffère à peine des autres Lemnaceae indigènes, et le risque de remplacement d'une espèce indigène est donc considéré comme très faible.

Source: A Global Compendium of Weeds  
[http://www.hear.org/gcw/alpha\\_select\\_gcw.htm](http://www.hear.org/gcw/alpha_select_gcw.htm)

Global Invasive Species Database - *Landoltia punctata*  
<http://www.issg.org/database/species/ecology.asp?si=1018&fr=1&sts=&lang=EN>

Van Valkenburg J, Pot Roelf (2008) [*Landoltia punctata* (G. Mey.) D. H. Les & D. J. Crawford (dotted duckweed), a new record for The Netherlands]. *Gorteria* 33, 41-50 (in Dutch).

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques  
 envahissantes, nouveau signalement

Codes informatiques : ES, IL, NL

### 2008/112 *Salvia reflexa*, un nouveau signalement pour la France

*Salvia reflexa* (Lamiaceae) est originaire du sud des Etats-Unis. C'est une plante annuelle, grisâtre, densément pubescente qui a une forte odeur de menthe. Les fleurs sont bleu pâle. L'espèce n'est citée dans aucun guide européen pour la flore, même si elle était mentionnée dans la région OEPP en 1884 en Allemagne, elle a aussi été signalée auparavant en Autriche, Hongrie, Roumanie, Slovaquie, Suisse, Ukraine, et est connue en Belgique et au Royaume-Uni. Elle a récemment été signalée comme étant naturalisée en

Serbie. En dehors de la région OEPP, elle est naturalisée en California (US), dans l'est et le sud de l'Afrique, ainsi qu'en Australie où elle est considérée comme une adventice majeure. Dans le Global Compendium of Weeds, cette espèce est citée comme étant une 'adventice nuisible', et une 'adventice environnementale', une 'adventice agricole' (par ex. c'est une adventice des champs de coton). *S. reflexa* est toxique pour le bétail affaibli, très probablement à cause de l'accumulation de nitrate dans ses feuilles. Elle est aussi considérée comme capable de libérer des substances allélopathiques pendant les périodes de pluies, ce qui inhibe la germination et la pousse des plantules des autres espèces.

En France, l'espèce a été trouvée en Côte-d'Or (région Bourgogne), sur un plateau calcaire rocaillieux orienté au Nord et avec de faibles réserves d'eau. *S. reflexa* était très abondante (plusieurs centaines de plantes) sur le site, les populations les plus importantes étant trouvées dans deux champs de maïs (distants de 100 m), et sur une jachère. Cette zone présente une diversité végétale exceptionnelle car des plantes messicoles très rares y sont présentes: *Thymelea passerine*, *Nigella arvensis*, *Polycnemum majus*, *Adonis flammea*, etc.). Cette espèce a pu être introduite comme contaminant des semences. En effet, des graines de *S. reflexa* ont déjà été trouvées dans des semences de Leguminosae venant d'Amérique du Nord selon l'Agence canadienne d'Inspection des Aliments (2001). En France, il est considéré que cette espèce pourrait représenter un risque et par conséquent devrait être suivie.

Source: Girod C, Cadet E, Fried G (2007) *Salvia reflexa* Hornem. (Lamiaceae) a new weed for France discovered in Côte d'Or. *Le Monde des Plantes* 493, 24-26.

Agence canadienne d'Inspection des Aliments (2001) Essai de germination et de pureté des semences: rapport quinquennal 1er juillet 1996 - 30 juin 2001.

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques envahissantes, nouveau signalement

Codes informatiques : FR, SALRE

## 2008/113 Le système australien d'évaluation du risque lié aux adventices

Le système australien d'évaluation du risque lié aux adventices (Weed Risk Assessment - WRA) est une méthode de notation basée sur des questions qui peut être utilisée avec un ordinateur, ou manuellement avec des formulaires papiers. Le système WRA concerne la filière d'introduction volontaire pour l'ornement. Il s'applique aux plantes satisfaisant la définition de la CIPV d'un organisme de quarantaine: plantes qui ne sont pas présentes dans le pays, ou, si elles sont présentes, ayant une répartition limitée et faisant l'objet d'une lutte officielle. Le système WRA concerne l'évaluation du risque et n'évalue pas les options de gestion; l'analyse des filières n'en fait pas partie. Le schéma a été calibré en utilisant 350 plantes exotiques envahissantes qui étaient présentes depuis assez longtemps en Australie pour révéler leur potentiel d'envahissement. Le système comprend 49 questions traitant de la biogéographie et d'une gamme d'attributs biologiques et écologiques qui sont indicatifs ou qui contribuent au caractère envahissant de la plante:

### A. Biogéographie / Histoire

#### 1. Domestication / culture

- 1.01 L'espèce est-elle fortement domestiquée?
- 1.02 L'espèce s'est-elle naturalisée là où elle est cultivée?

#### 2. Climat et répartition

- 2.01 Espèce adaptée aux climats australiens (0-faible; 1-intermédiaire; 2- élevé)
- 2.02 Qualité de la correspondance climatique (0-faible; 1-intermédiaire; 2-élevé)
- 2.03 Adaptation globale au climat (versatilité environnementale)



- 2.04 Indigène ou naturalisée dans les régions avec des longues périodes sèches
- 2.05 L'espèce a-t-elle une histoire d'introductions répétées hors de sa zone d'origine?
- 3. *Est-ce une adventice ailleurs?*
  - 3.01 Naturalisée au delà de sa zone d'origine
  - 3.02 Adventice des jardins/espaces verts/zones perturbées

## B. Biologie / Ecologie

- 4. *Caractéristiques indésirables*
  - 4.01 Produit des épines, ou s'accroche aux vêtements ou au pelage des animaux
  - 4.02 Allélopathique
  - 4.03 Parasite
  - 4.04 Inapétent pour les animaux de pâture
  - 4.05 Toxique pour les animaux
  - 4.06 Hôte pour des organismes nuisibles reconnus
  - 4.07 Provoque des allergies ou est toxique pour les humains
  - 4.08 Crée un risque d'incendie dans les écosystèmes naturels
  - 4.09 Est une plante tolérante à l'ombre à certains stades de son cycle biologique
  - 4.10 Pousse sur des sols infertiles
  - 4.11 Est grimpante et/ou étouffante
  - 4.12 Forme des peuplements denses
- 5. *Type de plante*
  - 5.01 Aquatique
  - 5.02 Herbe
  - 5.03 Plante ligneuse fixant l'azote
  - 5.04 Géophyte
- 6. *Reproduction*
  - 6.01 Preuve de l'échec important de la reproduction dans l'habitat indigène
  - 6.02 Produit des semences viables
  - 6.03 S'hybride naturellement
  - 6.04 Autocompatible ou apomictique
  - 6.05 Besoin de pollinisateurs spécialistes
  - 6.06 Reproduction par fragmentation végétative
  - 6.07 Durée minimale pour se reproduire (années)
- 7. *Mécanismes de dispersion*
  - 7.01 Propagules pouvant être dispersées non-intentionnellement (plantes poussant dans des zones avec un trafic important)
  - 7.02 Propagules dispersées intentionnellement par les humains
  - 7.03 Propagules pouvant être dispersées comme contaminant d'un produit
  - 7.04 Propagules adaptées à la dispersion par le vent
  - 7.05 Propagules dispersées par l'eau
  - 7.06 Propagules dispersées par les oiseaux
  - 7.07 Propagules dispersées par d'autres animaux (de façon externe)
  - 7.08 Propagules survivent à un passage par le système digestif
- 8. *Attributs pour la persistance*
  - 8.01 Production de semences prolifique (>2000/m<sup>2</sup>)
  - 8.02 Indice qu'un stock de propagules persistant est formé (>1 an)
  - 8.03 Bien contrôlé par les herbicides
  - 8.04 Tolère, ou profite de, la mutilation ou la culture
  - 8.05 Ennemis naturels efficaces présents en Australie

Pour chaque plante évaluée, le système WRA génère une note qui aide les décideurs australiens à déterminer si une plante peut être introduite. Si le score est supérieur à 6, la plante est rejetée. Si le score est inférieur à 1, la plante est acceptée, et entre ces 2

limites, la plante est placée sur une liste "impossible de finaliser l'évaluation". Une demande d'évaluation pour une espèce nécessite environ 3 mois avant d'avoir une réponse. Entre 1997 et 2003, 1000 propositions d'importation de plantes ont été évaluées: 30% d'entre elles ont été interdites d'entrée dans le pays, 46% ont été autorisées et les 24% restant demandaient une analyse plus poussée.

Le système WRA a prouvé qu'il était un outil d'aide à la décision efficace et rapide en Australie pour gérer les risques phytosanitaires associés aux propositions de nouvelles plantes d'ornement. En effet, le système a été officiellement adopté pour être utilisé par les ministères de l'Agriculture en Nouvelle-Zélande et à Hawaii (US). Dans les Iles Galapagos, il est utilisé par les chercheurs pour passer au crible les importations récentes et futures. Une analyse économique récente du WRA suggère que sa mise en œuvre a été bénéfique sur dix ans, et permettra une économie jusqu'à AUD\$ 1,8 M sur 50 ans en Australie. En outre, une étude récente (Gordon *et al.*, 2008) a montré que, comparé à d'autres systèmes, le WRA fournit généralement les résultats les plus précis et que cette précision se maintient même si le système est appliqué à différentes régions géographiques.

Source: Gordon DR, Onderdonk DA, Fox AM, Stocker RK (2008) Consistent accuracy of the Australian weed risk assessment across varied geographies. *Diversity and Distribution* 14, 234-242.

Pheloung P (2005) Use of the weed risk assessment tool in Australia's approach to pest risk analysis. In IPPC Secretariat - Identification of risks and management of invasive alien species using the IPPC framework. Proceedings of the workshop on invasive alien species and the International plant protection Convention, Braunschweig, Germany, 22-26 September 2003. Rome, Italy, FAO. P. 115-116.  
<http://www.fao.org/docrep/008/y5968e/y5968e00.htm>

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques  
envahissantes, évaluation du risque lié aux adventices

Codes informatiques : AU

#### 2008/114 Première conférence internationale sur *Ambrosia artemisiifolia*, Budapest (HU), 2008-09-11/13

L'Institut de Protection des plantes de l'Académie hongroise des Sciences et le Ministère de l'Agriculture et du Développement rural organiseront la première conférence internationale sur *Ambrosia artemisiifolia* les 2008-09-10/13 à Budapest.

Les sujets suivants seront traités:

1. Introduction au problème d'*A. artemisiifolia*
2. Pollen d'*A. artemisiifolia*: facteurs influençant sa production et sa dissémination
3. Allergie au pollen d'ambrosie: problèmes immunologiques et de santé publique
4. Allergie au pollen d'ambrosie: aspects vétérinaires
5. Dissémination de l'ambrosie et mesures réglementaires dans différentes parties du monde: rapports nationaux
6. Rôles des ONG dans différentes parties du monde: rapports nationaux

Source: First International Ragweed Conference  
<http://www.nki.hu/ragweed/Ragweed2008.html>

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques  
envahissantes, conférence

Codes informatiques : AMBEL, HU